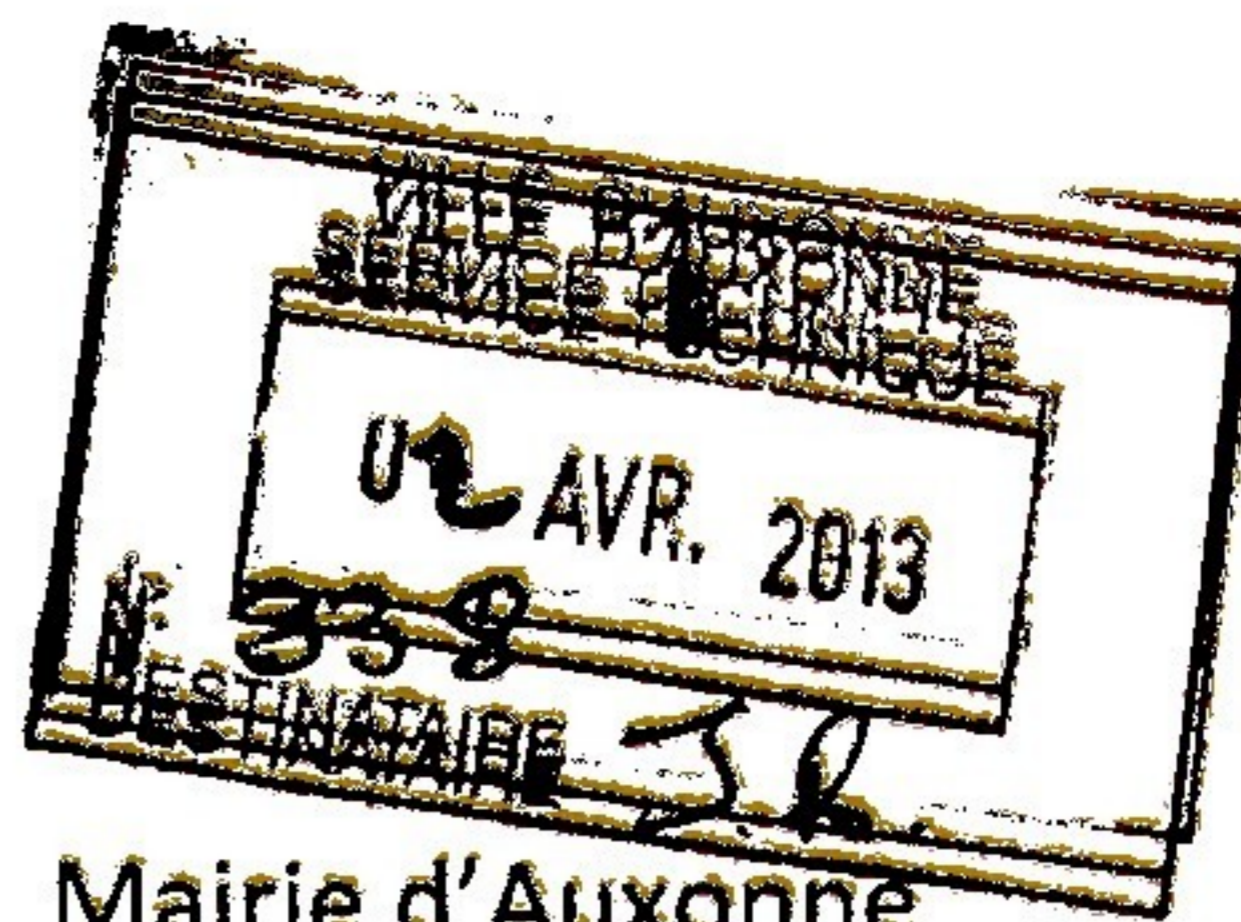


SARL Bouxdis
Francis Tritant
Rue du Ladhof
68000 COLMAR



Mairie d'Auxonne
Mr le Maire
Place d'Armes
21130 AUXONNE

Le 28 Mars 2013

Lettre RAR N° 1A 065 615 3728 3

Objet : Connexion « vieux chemin de Dôle »

Le: 29/7/2013
Bernard MAGNET
Commissaire enquêteur

Monsieur le Maire,

Après concertation avec notre architecte en charge du dossier de construction d'un centre Leclerc, avenue Charles-de-Gaulle à Auxonne, nous avons besoin de connaître votre position concernant le point suivant :

La voie d'accès au parking du futur hypermarché allant du « rond-point de l'Europe » au « vieux chemin de Dôle », est une route à 2 voies qui a pour but de desservir le parking et ultérieurement la future zone de Charmoy.

Merci de me confirmer si dans l'attente de la construction de la zone du Charmoy, nous devons prévoir la condamnation provisoire de la connexion avec le « vieux chemin de Dôle », étant donné que ce dernier est un chemin communal qui ne peut manifestement pas recevoir le trafic en provenance de notre voie d'accès aux parkings et à la future zone de Charmoy.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations respectueuses.

Francis Tritant

VOIRIE PRIVÉE CHARMOY
Courrier BOUXDIS/ Mairie d'AUXONNE
du 28/03/13 (Publié en 12/2016 par CHANTECLER)

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE D'AUXONNE



Auxonne, le 11 avril 2013

Monsieur Raoul LANGLOIS
Maire d'Auxonne

A

Monsieur TRITANT Francis
SARL BOUXDIS
Rue Ladhof
68000 Colmar

A+AR
Nos réf: 163 /ST/FB
Affaire suivie par Mme Jocelyne RAYMOND
Adjointe à l'Urbanisme et au Développement Economique
Objet : *Projet d'hypermarché « zone du charmoy »*
Connexion rue du vieux chemin de Dole

Le: 29/7/2013
Bernard MAGNET
Commissaire enquêteur

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 28 mars 2013, je valide les arguments présentés et vous confirme la condamnation provisoire de la connexion avec la rue du vieux chemin de Dole.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,
Raoul LANGLOIS

VOIRIE PRIVÉE CHARMOY
Courrier Mairie d'AUXONNE / BOUXDIS
du 11/04/13 (Publié en 12/2016 par CHANTECLER)